

*L'ajournement**[Traduction]*

Comme l'a dit le député, L'AEIE a trouvé que cette transaction comportait des avantages appréciables pour les Canadiens. Bien entendu, il est impossible de divulguer tous les renseignements obtenus par l'Agence d'examen de l'investissement étranger au cours des négociations. Je signale cependant au député que les dossiers de l'agence prouvent qu'il s'agit d'un organisme fiable et que cette décision, comme bien d'autres, sera avantageuse pour tous les intéressés.

● (2220)

Une voix: C'est seulement parce que c'est illégal de mettre un téléphone sur écoute.

LES TRAVAUX PUBLICS—LE CONTRAT RELATIF À L'UTILISATION DE L'IMMEUBLE CENTENNIAL TOWERS, À OTTAWA. (B) LES MOTIFS SOUS-JACENTS À LA PROPOSITION GOUVERNEMENTALE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, tout comme mon collègue qui a pris la parole avant moi, je suis outré par les attentions spéciales qu'on semble accorder à M. Campeau et à sa société au Canada. Cela m'amuse en même temps de songer que la rapidité avec laquelle sa demande a été étudiée selon mon honorable ami d'en face représente une amélioration marquée dans le mode de fonctionnement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. De fait, cela constitue une exception remarquable à la règle. Nous verrons bien si un autre organisme obtiendra d'être traité de la même façon à l'avenir.

En ce qui concerne la question que j'ai soulevée le même jour que mon collègue et qui visait à établir si le ministère des Travaux publics avait raison de faire encore une fois affaire avec Robert Campeau et sa société au sujet d'un immeuble appartenant à cette société à Ottawa, je pense qu'il convient d'apporter quelques précisions. Selon l'inventaire du ministère des Travaux publics, il y avait au 1^{er} novembre 1981 environ 1 million de pieds carrés d'espace libre dans les immeubles de la Couronne situés dans la région de la capitale nationale, et il y avait en outre 1,735 mètres carrés d'espace libre, puisqu'il faut parler en mesures métriques ces jours-ci, dans 17 autres immeubles appartenant à la Couronne.

Bien sûr, c'est là la version officielle du ministère des Travaux publics. Monsieur l'Orateur, nous savons tous deux qu'il existe probablement autant de surfaces inoccupées que nous cachent des bureaux inutilisés et des classeurs vides dans beaucoup de ministères, dont Statistique Canada par exemple. Certains d'entre nous—même les hommes politiques endurcis qui observent le gaspillage et les dépenses exagérées du gouvernement, si l'on tient compte d'incidents notoires comme Mirabel, la ruine de la Consolidated Computer qui nous a coûté 100 millions de dollars, et tout dernièrement le dépassement des dépenses de la Banque du Canada, le paiement en trop effectué par le CN de la somme de 50 millions de dollars—certains d'entre nous, dis-je, qui en ont l'habitude, trouvent quelque peu révoltante la situation qui existe depuis des années en ce qui concerne M. Campeau. Ce monsieur est dans une catégorie spéciale que je qualifierai de «récidiviste». Il n'étonnera personne d'apprendre que M. Campeau vient de conclure une autre affaire toute cuite puisqu'il excelle dans les manigances politiques. La dernière tentative de M. Campeau de conclure des marchés par le biais des mandarins du parti libéral, en court-circuitant la Fonction publique, au dépens du contribuable, est typique. Que ce soit pour railler les méthodes

employées par l'AEIE, comme vient de le faire remarquer le député, en ayant recours à l'aide de ses amis haut placés pour accélérer la vente de ses hôtels ou pour racheter au public les actions Campeau à un prix inférieur à leur juste valeur marchande après en avoir empoché les bénéficiaires, encore une fois dans le but d'en augmenter le coût aux dépens des contribuables, cette sangsue, je ferai peut-être mieux de dire ce proctologue politique du parti libéral, a sans aucun doute fait preuve de cohérence dans les méthodes qu'il a employées au fil des années. Son tout dernier projet concernant Centennial Towers est une nouvelle manifestation de son penchant à faire ses choux gras! Le fait que ce bâtiment, à l'instar de bien d'autres qu'il a fait construire, se trouve dans un état lamentable, a lieu de nous inquiéter. Oublions un instant cet aspect pour demander au gouvernement pourquoi les contribuables, ces victimes éternelles, devraient, en cette époque où nous devrions dit-on nous serrer la ceinture, voir offrir encore un autre ènième millier de pieds carrés à cette bureaucratie ampoulée et pourquoi faut-il que ce soit par M. Campeau? Bien sûr, la réponse est claire.

Deux dames d'Ottawa, M^{mes} Helen Deachman et Joy Woolfrey, ont entrepris une recherche complète et fort digne d'intérêt sur la question. Cet article s'intitule «Les Terrasses de la Chaudière, how the Liberal, federal government did business for us with the Campeau Corporation». C'est un excellent article. Il faudrait qu'un grand nombre de Canadiens puissent le lire. En tout cas, je m'arrangerai pour le faire circuler. Je souhaiterais pouvoir le déposer. Néanmoins, je comprends que ce ne soit pas possible. Je vais en tout cas l'envoyer à une foule de gens, y compris nos amis des États-Unis où l'organisation de M. Campeau cherche actuellement à faire une percée. Nous épargnerons ainsi beaucoup d'ennuis à un tas de gens. Nous devons bien cela aux Américains. Nous leur devons cela pour leur faire oublier certaines choses qui se sont passées entre nos deux pays.

Il a fallu plus d'un an pour mener à bien ce projet de recherche. Il expose clairement les méthodes employées et les personnalités en cause ainsi que la gigantesque escroquerie dont les contribuables canadiens sont victimes. Le ministère des Travaux publics, la Commission de la capitale nationale, les anciens ministres des Travaux publics et plusieurs autres ministres anciens et actuels sont au banc des accusés. Bien sûr, on décrit à juste titre M. Campeau comme un homme qui n'a que mépris pour tous ceux qu'il a sous sa coupe. On peut dire sans se tromper que même si M. Campeau a obtenu un énorme succès financier avec l'aide de ses amis, personne ne pourrait sérieusement prétendre qu'il est parvenu à une certaine respectabilité financière.

● (2225)

Au lieu de continuer à traiter avec M. Campeau d'une façon peu honorable, le gouvernement fédéral devrait entreprendre une enquête publique sur les agissements de cet homme et de son organisation, et particulièrement sur les manœuvres habiles et cyniques relatives aux tristement célèbres Terrasses de la Chaudière à Hull. Il ferait mieux de renoncer à acheter des locaux à cet homme ou à qui que ce soit d'autre à un moment où il parle de mesures d'austérité.